



## LE DROIT DU TRAVAIL POUR LES MANAGERS

### Public :

Responsables hiérarchiques, d'unité, d'établissement.  
Responsables d'équipe, managers de proximité.

### Objectifs :

- Acquérir les réflexes élémentaires pour éviter les contentieux coûteux.
- Évaluer les risques juridiques dans son management.
- Valider ses droits et devoirs.
- Intégrer la dimension pratique du droit du travail dans son management.

Durée : 2 jours soit 14 heures

### Prix du stage:

- Intra entreprise : 2400 € HT (groupe de 6 à 12)
- Inter entreprise : 800 € HT (par participant)

### Moyens pédagogiques :

- Un formateur expert en droit du travail
- Une formation opérationnelle s'appuyant sur votre convention collective
- Vidéo Projecteur
- Support

Dans ses actes quotidiens, le manager engage l'entreprise en matière juridique. Il est fondamental qu'il est conscience de ses marges de manœuvre

### **I. Se repérer dans les règles applicables en droit du travail**

- Connaître la structure du droit du travail.
- Où aller trouver l'information utile ?
- Utiliser efficacement le règlement intérieur.

### **II. Sécuriser le recours aux CDD, à l'intérim et à la sous-traitance**

- Choisir un motif de recours.
- Renouveler ou faire se succéder des CDD ou les missions d'intérim.
- Prendre les précautions nécessaires dans le cas de recours à la sous-traitance.

### **III. Faire face aux situations quotidiennes en respectant le droit du travail**

- Agir efficacement en cas d'absence du collaborateur.
- Respecter les règles relatives aux congés payés et à la durée du travail.

### **IV. Gérer au mieux les étapes clés du contrat de travail**

- Suivre efficacement la période d'essai.
- Connaître ses marges de manœuvre en matière de modification de contrat de travail.
- Faire face aux comportements fautifs du salarié.
- Envisager un licenciement (éléments à réunir, procédure...).

### **V. Prendre en compte au quotidien le cadre légal de la représentation du personnel**

- Distinguer le rôle des représentants du personnel.
- Évaluer les droits et devoirs des élus.

### **VI. Développer sa vigilance sur les principaux risques sociaux**

- Comprendre les principes de la responsabilité civile et pénale.
- Repérer les nouveaux risques sociaux : harcèlement moral, discrimination.